

Assemblée constitutive solennelle de la SSMIG

Un moment historique pour la médecine interne générale

Le 17 décembre 2015, la SSMG et la SSMI ont fusionné pour former la plus grande société médicale spécialisée de Suisse lors d'une assemblée constitutive solennelle qui s'est tenue au Forum Yehudi Menuhin à Berne. Désormais, tous les détenteurs d'un titre de spécialiste de médecine interne générale sont réunis sous une même enseigne.

Les internistes travaillant en hôpitaux ou dans les universités et les médecins de famille exerçant en cabinets ont en commun la volonté de soigner le patient dans toute sa complexité, avec une même vision, celle d'une médecine globale, inscrite dans la continuité, coordonnée et, surtout, humaine. Afin que la médecine interne générale soit à la hauteur de sa réputation, les deux sociétés qui existaient jusqu'à présent, la SSMG et

La nouvelle société permettra d'effacer ce qui sépare actuellement les domaines ambulatoire et hospitalier.

la SSMI, ont décidé de former désormais une société de discipline unique. La fusion a eu lieu à l'occasion d'une assemblée constitutive solennelle le 17 décembre 2015 à Berne. Il s'agit là d'un pas historique qui va à l'opposé de la tendance actuelle de la surspécialisation en médecine.



Figure 2: Dr Esther Bächli (gauche), Association des médecins-chefs et Prof. Drahomir Aujesky.

La future mission de la SSMIG, plus grande société médicale spécialisée de Suisse puisque comptant quelque 8000 membres, consistera à soutenir les internistes généraux grâce à des possibilités de formation de base et continue de haut niveau – notamment par l'organisation de congrès ainsi que par l'examen de



Figure 1: Dr Jürg Rufener (gauche), Vice-Président de MFE et Dr Werner Bauer (droite), Président de l'ISFM.



Figure 3: Ewelina Biskup, Swiss Young Internists (gauche) et Prof. Edouard Battegay, Directeur de la Clinique et Policlinique de Médecine Interne, Hôpital universitaire de Zurich (droite).

spécialiste – et à enrichir leur travail par le biais d'une recherche spécifique. L'encouragement de la relève sera l'un de ses grands axes d'activité.

La nouvelle société permettra d'effacer ce qui sépare actuellement les domaines ambulatoire et hospitalier, et les différences de cultures seront considérées comme une chance. La nouvelle société veut souscrire à l'exigence d'une médecine critique, prête à s'interro-

ger, à se remettre en question et à se fixer des limites basées sur les évidences scientifiques. La volonté des organisations, telles qu'elles existaient auparavant, d'être proches des patients et des familles, reste inchangée et les efforts en ce sens se poursuivront. Ainsi, l'attention sera portée sur la réalité d'une complexité et d'une polymorbidité croissantes des patients d'aujourd'hui.

Cette fusion va conférer à la SSMIG plus de force pour défendre les intérêts de la médecine interne générale vis-à-vis des différents acteurs et des autorités du système de santé. Elle considère également comme une de ses tâches d'informer non seulement le corps médical mais aussi la population sur des thèmes d'actualité touchant à la médecine interne générale.

Les membres actuels de la SSMG et de la SSMI deviennent membres ordinaires, et tous les autres membres extraordinaires respectivement membres d'honneur, pour autant qu'ils n'aient pas expressément (sous forme écrite) renoncé à adhérer à la SSMIG durant les deux mois qui suivent la publication de la décision de fusion dans les organes officiels de la SSMG et de la SSMI (art. 19, al. 1, LFus).



Figure 4: La nouvelle co-présidence de la SSMIG: Dr François Héritier (gauche) et Prof. Jean-Michel Gaspoz.



Figure 5: Le Dr François Héritier inaugure l'assemblée constitutive.



Figure 7: Prof. Drahomir Aujesky, membre du comité directeur de la SSMIG.



Figure 6: Le nouveau comité directeur de la SSMIG avec la nouvelle secrétaire générale.



Figure 8: Dr Franziska Zogg, membre du comité directeur de la SSMIG.

Le Comité Directeur de la SSMIG

Co-présidents

Prof. Dr Jean-Michel Gaspoz, Genève
Dr François-Gérard Heritier, Courfaivre

Membres de comité directeur

Prof. Dr Drahomir Aujesky, Bern
Dr Regula Capaul Ammann, Zürich
Dr Romeo Providoli, Sierre
Dr Donato Tronnolone, Rothrist
Dr Franziska Zogg, Zug

Le secrétariat: au service des membres

Le secrétariat administratif fait office de prestataire de services professionnel. Il soutient ainsi aussi bien les membres que les comités, les commissions, les groupes de travail et les associations cantonales de la nouvelle société SSMIG. Les collaborateurs sont tenus de traiter les demandes avec rapidité et compétence. En plus de l'organisation de l'assemblée annuelle et du Great Update, le secrétariat administratif est également en charge de la tenue biannuelle de l'examen de spécialiste. En ce qui concerne le soutien des comités internes, il est essentiel pour les collaborateurs du secrétariat administratif de couvrir de manière optimale les divers besoins des différents groupes d'intérêts de la SSMIG. Cela peut se traduire par l'organisation de réunions et d'assemblées, la rédaction de protocoles, la rédaction et la coordination de communiqués, et le travail de campagne et de relations publiques. La coordination des travaux entre les différents comités ainsi qu'avec les principales organisations partenaires de la SSMIG est une autre mission centrale du secrétariat administratif. Ce dernier doit également soutenir le comité directeur de la SSMIG dans la représentation des intérêts vis-à-vis des autorités et des autres acteurs des soins de santé.



Figure 9: Dr Regula Capaul, membre du comité directeur de la SSMIG.



Figure 10: Le Prof. Jean-Michel Gaspoz montre l'importance d'une société commune de médecine interne générale.



Figure 11: Unanimité pour la nouvelle SSMIG.



Figure 12: La SSMIG est fondée.



Figure 13: Dr Romeo Providoli, membre du comité directeur de la SSMIG, présente le budget 2016.



Figure 14: La nouvelle co-présidence de la SSMIG se réjouit du succès de l'assemblée constitutive.



Figure 15: Le quatuor Daylight.



Figure 16: Dr Donato Tronolone, membre du comité directeur de la SSMIG, discutant avec une jeune collègue médecin de famille.



Figure 17: Le conférencier invité Pascal Strupler, Directeur de l'OFSP.

Secrétaire générale

Le secrétariat administratif est dirigé par Bernadette Häfliger Berger, la nouvelle secrétaire générale de la SSMIG. Après avoir suivi le premier cycle d'études de médecine, elle a effectué avec succès des études de droit à Berne et Neuchâtel, puis obtenu le brevet d'avocat. En tant que juriste, elle a exercé aussi bien comme avocate près un office d'assurance invalidité, près une Cour suprême ainsi que près différentes institutions étatiques. Cela lui a permis d'acquérir de larges connaissances juridiques et de se spécialiser dans le droit du travail, dans le droit des assurances sociales, dans le droit des contrats et dans le droit associatif. En tant que secrétaire générale adjointe d'une entreprise énergétique et vice-présidente d'une grande association, elle a pris en charge des tâches de direction et elle jouit d'une solide expérience dans la gestion associative. Elle dispose en outre d'un diplôme de gestion des organisations à but non lucratif.



Figure 18: Message de salutation de Dr Jürg Schlup, Président de la FMH.



Figure 19: Dr Werner Bauer, Président de l'ISFM, honore la nouvelle SSMIG avec un poème.



Figure 20: Bernadette Häfliger Berger, la nouvelle secrétaire générale de la SSMIG.